

Monsieur le Président,

Nous apprenons ce lundi 14 juin, l'organisation d'une réunion qui se déroulera jeudi 17 juin sur les modifications du règlement de l'Ordre d'Opération De Feux Forêt et ce, sans aucune concertation avec les agents Forestiers sapeur de la collectivité.

L'efficacité des missions de la Défense de la Forêt Contre l'incendie n'est plus à prouver, 90% des départs de feux sur l'Hérault sont maîtrisés par les Forestiers Sapeurs.

Nous vous faisons part aujourd'hui de notre forte inquiétude du changement de l'ordre d'opération feux de forêt (OODFF) 2021 qui remet dangereusement en cause la sécurité des forestiers sapeurs, ainsi que celle des héraultais, sur les départs de feux de forêt. Il semblerait que

- L'OODFF n'instaure plus qu'un seul véhicule forestiers sapeurs sur départ de feux = insécurité
- L'OODFF interdit aux forestiers sapeurs de communiquer avec les avions = insécurité
- Effectif forestiers sapeurs trop faible sur les départs de feux = insécurité

Si ces nouvelles mesures étaient en place, nos missions seraient modifiées et n'assureraient plus la sécurité tant auprès des agents que la population héraultaise

Au vu de la situation et des délais, nous vous demandons de bien vouloir nous recevoir afin de revoir l'ordre d'opération feux de forêt pour qui respecte l'obligation de sécurité, nos conditions de travail, et nos missions de protection que le service public doit assurer à la population.

Dans l'attente, recevez nos meilleures salutations

FS Bédarieux - FS Castries - FS Le Caylar - FS Clermont l'Hérault - FS Cournonsec - FS Ganges - FS Laurens - FS Lodève - FS Lunas - FS Olargues - FS Olonzac - FS St Chinian - FS St Martin de Londres - FS St Mathieu de Trévières - FS St Pons de Thomières



Monsieur le Président,

Nous apprenons ce lundi 14 juin, l'organisation d'une réunion qui se déroulera jeudi 17 juin sur les modifications du règlement de l'Ordre d'Opération De Feux Forêt et ce, sans aucune concertation avec les agents Forestiers sapeur de la collectivité.

L'efficacité des missions de la Défense de la Forêt Contre l'incendie n'est plus à prouver, 90% des départs de feux sur l'Hérault sont maîtrisés par les Forestiers Sapeurs.

Nous vous faisons part aujourd'hui de notre forte inquiétude du changement de l'ordre d'opération feux de forêt (OODFF) 2021 qui remet dangereusement en cause la sécurité des forestiers sapeurs, ainsi que celle des héraultais, sur les départs de feux de forêt. Il semblerait que

- L'OODFF n'instaure plus qu'un seul véhicule forestiers sapeurs sur départ de feux = insécurité
- L'OODFF interdit aux forestiers sapeurs de communiquer avec les avions = insécurité
- Effectif forestiers sapeurs trop faible sur les départs de feux = insécurité

Si ces nouvelles mesures étaient en place, nos missions seraient modifiées et n'assureraient plus la sécurité tant auprès des agents que la population héraultaise

Au vu de la situation et des délais, nous vous demandons de bien vouloir nous recevoir afin de revoir l'ordre d'opération feux de forêt pour qui respecte l'obligation de sécurité, nos conditions de travail, et nos missions de protection que le service public doit assurer à la population.

Dans l'attente, recevez nos meilleures salutations

FS Bédarieux - FS Castries - FS Le Caylar - FS Clermont l'Hérault - FS Courmonsec - FS Ganges -
FS Laurens - FS Lodève - FS Lunas - FS Olargues - FS Olonzac - FS St Chinian - FS St Martin de
Londres - FS St Mathieu de Trévières - FS St Pons de Thomières

The image shows several handwritten signatures in black ink, arranged in a loose cluster. The signatures are stylized and vary in length and complexity. Some are written over horizontal lines, while others are more vertical or diagonal. The overall appearance is that of a group of individuals representing different forest fire departments, as indicated by the text above.

Monsieur le Président,

Nous apprenons ce lundi 14 juin, l'organisation d'une réunion qui se déroulera jeudi 17 juin sur les modifications du règlement de l'Ordre d'Opération De Feux Forêt et ce, sans aucune concertation avec les agents Forestiers sapeur de la collectivité.

L'efficacité des missions de la Défense de la Forêt Contre l'incendie n'est plus à prouver, 90% des dépôts de feux sur l'Hérault sont maîtrisés par les Forestiers Sapeurs.

Nous vous faisons part aujourd'hui de notre forte inquiétude du changement de l'ordre d'opération feux de forêt (OODFF) 2021 qui remet dangereusement en cause la sécurité des forestiers sapeurs, ainsi que celle des héraultais, sur les dépôts de feux de forêt. Il semblerait que

- L'OODFF n'instaure plus qu'un seul véhicule forestiers sapeurs sur départ de feux = insécurité
- L'OODFF interdit aux forestiers sapeurs de communiquer avec les avions = insécurité
- Effectif forestiers sapeurs trop faible sur les dépôts de feux = insécurité

Si ces nouvelles mesures étaient en place, nos missions seraient modifiées et n'assureraient plus la sécurité tant auprès des agents que la population héraultaise

Au vu de la situation et des délais, nous vous demandons de bien vouloir nous recevoir afin de revoir l'ordre d'opération feux de forêt pour qui respecte l'obligation de sécurité, nos conditions de travail, et nos missions de protection que le service public doit assurer à la population.

Dans l'attente, recevez nos meilleures salutations

FS Bédarieux - FS Castries - FS Le Caylar - FS Clermont l'Hérault - FS Cournonsec - FS Ganges -
FS Laurens - FS Lodève - FS Lunas - FS Olargues - FS Olonzac - FS St Chinian - FS St Martin de
Londres - FS St Mathieu de Trévières - FS St Pons de Thomières

MARRES


TRACHNE


RAVALLE


RUISSE


Monsieur le Président,

Nous apprenons ce lundi 14 juin, l'organisation d'une réunion qui se déroulera jeudi 17 juin sur les modifications du règlement de l'Ordre d'Opération De Feux Forêt et ce, sans aucune concertation avec les agents Forestiers sapeur de la collectivité.

L'efficacité des missions de la Défense de la Forêt Contre l'incendie n'est plus à prouver, 90% des départs de feux sur l'Hérault sont maîtrisés par les Forestiers Sapeurs.

Nous vous faisons part aujourd'hui de notre forte inquiétude du changement de l'ordre d'opération feux de forêt (OODFF) 2021 qui remet dangereusement en cause la sécurité des forestiers sapeurs, ainsi que celle des héraultais, sur les départs de feux de forêt. Il semblerait que

- L'OODFF n'instaure plus qu'un seul véhicule forestiers sapeurs sur départ de feux = insécurité
- L'OODFF interdit aux forestiers sapeurs de communiquer avec les avions = insécurité
- Effectif forestiers sapeurs trop faible sur les départs de feux = insécurité


Si ces nouvelles mesures étaient en place, nos missions seraient modifiées et n'assureraient plus la sécurité tant auprès des agents que la population héraultaise


Au vu de la situation et des délais, nous vous demandons de bien vouloir nous recevoir afin de revoir l'ordre d'opération feux de forêt pour qui respecte l'obligation de sécurité, nos conditions de travail, et nos missions de protection que le service public doit assurer à la population.

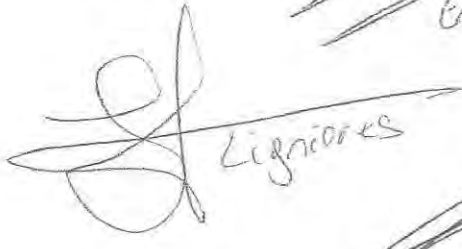
Dans l'attente, recevez nos meilleures salutations

FS Bédarieux - FS Castries - FS Le Caylar - FS Clermont l'Hérault - FS Cournonsec - FS Ganges -
FS Laurens - FS Lodève - FS Lunas - FS Olargues - FS Olonzac - FS St Chinian - FS St Martin de
Londres - FS St Mathieu de Trévières - FS St Pons de Thomières



WAZEL, M.


ERSEME


Fraisse


LIGNIERES





Monsieur le Président,

Nous apprenons ce lundi 14 juin, l'organisation d'une réunion qui se déroulera jeudi 17 juin sur les modifications du règlement de l'Ordre d'Opération De Feux Forêt et ce, sans aucune concertation avec les agents Forestiers sapeur de la collectivité.

L'efficacité des missions de la Défense de la Forêt Contre l'incendie n'est plus à prouver, 90% des départs de feux sur l'Hérault sont maîtrisés par les Forestiers Sapeurs.

Nous vous faisons part aujourd'hui de notre forte inquiétude du changement de l'ordre d'opération feux de forêt (OODFF) 2021 qui remet dangereusement en cause la sécurité des forestiers sapeurs, ainsi que celle des héraultais, sur les départs de feux de forêt. Il semblerait que

- L'OODFF n'instaure plus qu'un seul véhicule forestiers sapeurs sur départ de feux = insécurité
- L'OODFF interdit aux forestiers sapeurs de communiquer avec les avions = insécurité
- Effectif forestiers sapeurs trop faible sur les départs de feux = insécurité

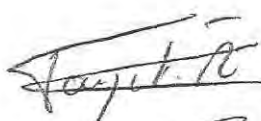
Si ces nouvelles mesures étaient en place, nos missions seraient modifiées et n'assureraient plus la sécurité tant auprès des agents que la population héraultaise


Au vu de la situation et des délais, nous vous demandons de bien vouloir nous recevoir afin de revoir l'ordre d'opération feux de forêt pour qui respecte l'obligation de sécurité, nos conditions de travail, et nos missions de protection que le service public doit assurer à la population.


Dans l'attente, recevez nos meilleures salutations


FS - LAURENS


 GOMEZ PHILIPPE


 TOUZET René

 Lentini Clément

 BLANC Jérémie

 Bioules Marc.

 MOURICHOU Clément

 MAHOUES Michel.

Monsieur le Président,

Nous apprenons ce lundi 14 juin, l'organisation d'une réunion qui se déroulera jeudi 17 juin sur les modifications du règlement de l'Ordre d'Opération De Feux Forêt et ce, sans aucune concertation avec les agents Forestiers sapeur de la collectivité.

L'efficacité des missions de la Défense de la Forêt Contre l'incendie n'est plus à prouver, 90% des départs de feux sur l'Hérault sont maîtrisés par les Forestiers Sapeurs.

Nous vous faisons part aujourd'hui de notre forte inquiétude du changement de l'ordre d'opération feux de forêt (OODFF) 2021 qui remet dangereusement en cause la sécurité des forestiers sapeurs, ainsi que celle des héraultais, sur les départs de feux de forêt. Il semblerait que

- L'OODFF n'instaure plus qu'un seul véhicule forestiers sapeurs sur départ de feux = insécurité
- L'OODFF interdit aux forestiers sapeurs de communiquer avec les avions = insécurité
- Effectif forestiers sapeurs trop faible sur les départs de feux = insécurité

Si ces nouvelles mesures étaient en place, nos missions seraient modifiées et n'assureraient plus la sécurité tant auprès des agents que la population héraultaise

Au vu de la situation et des délais, nous vous demandons de bien vouloir nous recevoir afin de revoir l'ordre d'opération feux de forêt pour qui respecte l'obligation de sécurité, nos conditions de travail, et nos missions de protection que le service public doit assurer à la population.

Dans l'attente, recevez nos meilleures salutations

FS Bédarieux - FS Castries - FS Le Caylar - FS Clermont l'Hérault - FS Cournonsec - FS Ganges -
FS Laurens - FS Lodève - FS Lunas - FS Olargues - FS Olonzac - FS St Chinian - FS St Martin de
Londres - FS St Mathieu de Trévières - FS St Pons de Thomières

F.S BÉDARIEUX :



Monsieur le Président,

Nous apprenons ce lundi 14 juin, l'organisation d'une réunion qui se déroulera jeudi 17 juin sur les modifications du règlement de l'Ordre d'Opération De Feux Forêt et ce, sans aucune concertation avec les agents Forestiers sapeur de la collectivité.

L'efficacité des missions de la Défense de la Forêt Contre l'incendie n'est plus à prouver, 90% des départs de feux sur l'Hérault sont maîtrisés par les Forestiers Sapeurs.

Nous vous faisons part aujourd'hui de notre forte inquiétude du changement de l'ordre d'opération feux de forêt (OODFF) 2021 qui remet dangereusement en cause la sécurité des forestiers sapeurs, ainsi que celle des héraultais, sur les départs de feux de forêt. Il semblerait que

- L'OODFF n'instaure plus qu'un seul véhicule forestiers sapeurs sur départ de feux = insécurité
- L'OODFF interdit aux forestiers sapeurs de communiquer avec les avions = insécurité
- Effectif forestiers sapeurs trop faible sur les départs de feux = insécurité


Si ces nouvelles mesures étaient en place, nos missions seraient modifiées et n'assureraient plus la sécurité tant auprès des agents que la population héraultaise

Au vu de la situation et des délais, nous vous demandons de bien vouloir nous recevoir afin de revoir l'ordre d'opération feux de forêt pour qui respecte l'obligation de sécurité, nos conditions de travail, et nos missions de protection que le service public doit assurer à la population.

Dans l'attente, recevez nos meilleures salutations

FS Bédarieux - FS Castries - FS Le Caylar - FS Clermont l'Hérault - FS Cournonsec - FS Ganges -
FS Laurens - FS Lodève - FS Lunas - FS Olargues - FS Olonzac - FS St Chinian - FS St Martin de
Londres - FS St Mathieu de Trévières - FS St Pons de Thomières

St Martin de Luchès

Soleu Xavier 

Bimel 

Semtet Robert 

GUEARY 

Dupou E 

Cardant 

GROUPE DE CASTRIES

Fry
all

[Signature]

J. [unclear]

[Signature]

[Signature]

Monsieur le Président,

Nous apprenons ce lundi 14 juin, l'organisation d'une réunion qui se déroulera jeudi 17 juin sur les modifications du règlement de l'Ordre d'Opération De Feux Forêt et ce, sans aucune concertation avec les agents Forestiers sapeur de la collectivité.

L'efficacité des missions de la Défense de la Forêt Contre l'incendie n'est plus à prouver, 90% des départs de feux sur l'Hérault sont maîtrisés par les Forestiers Sapeurs.

Nous vous faisons part aujourd'hui de notre forte inquiétude du changement de l'ordre d'opération feux de forêt (OODFF) 2021 qui remet dangereusement en cause la sécurité des forestiers sapeurs, ainsi que celle des héraultais, sur les départs de feux de forêt. Il semblerait que

- L'OODFF n'instaure plus qu'un seul véhicule forestiers sapeurs sur départ de feux = insécurité
- L'OODFF interdit aux forestiers sapeurs de communiquer avec les avions = insécurité
- Effectif forestiers sapeurs trop faible sur les départs de feux = insécurité

Si ces nouvelles mesures étaient en place, nos missions seraient modifiées et n'assureraient plus la sécurité tant auprès des agents que la population héraultaise

Au vu de la situation et des délais, nous vous demandons de bien vouloir nous recevoir afin de revoir l'ordre d'opération feux de forêt pour qui respecte l'obligation de sécurité, nos conditions de travail, et nos missions de protection que le service public doit assurer à la population.

Dans l'attente, recevez nos meilleures salutations

FS Bédarieux - FS Castries - FS Le Caylar - FS Clermont l'Hérault - FS Cournonsec - FS Ganges -
FS Laurens - FS Lodève - FS Lunas - FS Olargues - FS Olonzac - FS St Chinian - FS St Martin de
Londres - FS St Mathieu de Trévières - FS St Pons de Thomières

FS Le CAYLAR

DUPONT

Derouneu

FESQUET

Pourhien

Monsieur le Président,

Nous apprenons ce lundi 14 juin, l'organisation d'une réunion qui se déroulera jeudi 17 juin sur les modifications du règlement de l'Ordre d'Opération De Feux Forêt et ce, sans aucune concertation avec les agents Forestiers sapeur de la collectivité.

L'efficacité des missions de la Défense de la Forêt Contre l'incendie n'est plus à prouver, 90% des départs de feux sur l'Hérault sont maîtrisés par les Forestiers Sapeurs.

Nous vous faisons part aujourd'hui de notre forte inquiétude du changement de l'ordre d'opération feux de forêt (OODFF) 2021 qui remet dangereusement en cause la sécurité des forestiers sapeurs, ainsi que celle des héraultais, sur les départs de feux de forêt. Il semblerait que

- L'OODFF n'instaure plus qu'un seul véhicule forestiers sapeurs sur départ de feux = insécurité
- L'OODFF interdit aux forestiers sapeurs de communiquer avec les avions = insécurité
- Effectif forestiers sapeurs trop faible sur les départs de feux = insécurité

Si ces nouvelles mesures étaient en place, nos missions seraient modifiées et n'assureraient plus la sécurité tant auprès des agents que la population héraultaise

Au vu de la situation et des délais, nous vous demandons de bien vouloir nous recevoir afin de revoir l'ordre d'opération feux de forêt pour qui respecte l'obligation de sécurité, nos conditions de travail, et nos missions de protection que le service public doit assurer à la population.

Dans l'attente, recevez nos meilleures salutations

FS Bédarieux - FS Castries - FS Le Caylar - FS Clermont l'Hérault - FS Cournonsec - FS Ganges - FS Laurens - FS Lodève - FS Lunas - FS Olargues - FS Olonzac - FS St Chinian - FS St Martin de Londres - FS St Mathieu de Trévières - FS St Pons de Thomières

The bottom section of the document contains several handwritten signatures in blue ink. On the left side, there are four distinct signatures, with the word 'Ruge' written above one of them. On the right side, there are five signatures, with the text 'FS Clermont' written above the top one. The signatures are varied in style, some being more stylized and others more legible.